

environnement

# Un collectif se mobilise contre deux projets éoliens

Opposés aux projets éoliens, situés au nord et au sud de Nouans-les-Fontaines, des riverains ont créé « Nouans sans éoliennes » pour alerter sur les nuisances.



Dans le centre-ville, le collectif montre son opposition avec des banderoles.



Yannick Gasseau, éleveur laitier, situé non loin du projet éolien au nord de la ville, a peur des impacts négatifs sur ses bêtes.

**L** Ils montent un collectif pour que des éoliennes ne soient pas montées. Une cinquantaine de riverains de cinq communes (Nouans-les-Fontaines, Orbigny, Écueillé (Indre), Villeloin-Coulangé et Loché-sur-Indrois) se sont constitués, en juin dernier, avec Nouans sans éoliennes, en réaction à une décision favorable du conseil municipal, le 15 septembre 2020, de faire démarrer un double projet éolien sur la commune. Situé à deux endroits : avec des éoliennes qui pourraient être au nombre de quatre au nord, route de Saint-Aignan et six au sud, route de Châtillon.

**« Si on veut tuer le tourisme, on met des éoliennes »**

Depuis cette décision, un groupe de travail s'est monté et la société exploitante, H2Air, a été retenue pour exploiter les potentiels sites sans qu'aucune étude préalable n'ait encore démarré. Épaulé par l'association Nouvel horizon 37, ayant déjà contesté les deux projets avec une pétition à bientôt 900 signataires et la Fédération vent contraire en Touraine et Berry, le jeune groupe a écrit, le 7 juillet dernier, aux maires des alentours, à la députée Sophie Métadier ou encore au sénateur Pierre Louault. Pour alerter et informer de l'existence d'un ancien projet rejeté. En effet, ce n'est pas la première fois que ce genre de projet éolien

émane de la municipalité portée par Éric Moreau. Le 7 avril 2016, le préfet de la région Centre-Val de Loire, Nacer Meddah, avait rejeté par arrêté le projet d'installation de six éoliennes au sud de la commune, suite à l'avis défavorable du commissaire-enquêteur ou du rejet massif de la population et précisant « l'impact significatif » sur les oiseaux et les chauves-souris et une « étude paysagère lacunaire ». « C'est stupide d'aller dépenser de l'argent sur des études pour un projet déjà refusé et sur le plan climat, il y a peut-être d'autres choses à faire », lâche un habitant de Nouans-les-Fontaines. Ce rejet conforte leur combat avec plusieurs nuisances mises en avant : visuelles, sonores, écologiques ou encore économiques. « C'est une violence

d'apprendre qu'à 500 mètres de chez vous, vous allez avoir des monstres, déplore un propriétaire de gîte de Nouans-les-Fontaines, je reçois des touristes qui viennent pour le calme dans une campagne préservée, avec un argument de qualité de vie, de biodiversité, de préservation de la faune la flore, c'est l'harmonie de la Touraine du sud, si on veut tuer le tourisme, on met des éoliennes. »

**« Une aberration »**  
Yannick Gasseau, propriétaire d'une exploitation laitière à Orbigny, non loin du projet éolien situé au nord, craint aussi des conséquences d'une telle implantation pour ses bêtes : « Il pourrait y avoir des perturbations ou des problèmes pour des vaches par rapport à la nature de sol ou la ligne électrique, cer-

tains ont déjà perdu des animaux. Si ça perturbe les vaches, ça doit aussi perturber les oiseaux. » « On n'est pas contre les éoliennes sur les autoroutes, au ras de l'A10 car ça ne gêne en rien, renchérit un autre riverain, le territoire ne s'y prête pas, c'est une aberration. » Une étude environnementale d'un an devrait être lancée à l'automne pour déterminer si les sites sont exploitables et s'il y a des contraintes environnementales. « On n'en est qu'au début mais on réagit tout de suite pour que ça n'arrive même pas à l'enquête publique », annoncent les riverains. Et si cela venait à durer, ils se disent très motivés et même prêts à aller en justice.

Charles-Antoine Jaubert

## réaction

**« On a un territoire propice et un intérêt à le faire »**



Pour le maire Éric Moreau, « l'éolien a toute sa place » pour lutter contre le changement climatique et apporter des ressources fiscales à la commune.

Le 12 avril dernier, Éric Moreau, agriculteur et maire de Nouans-les-Fontaines, envoyait un courrier à ses administrés pour les informer des motivations et raisons qui l'ont conduit à faire le choix de l'éolien ainsi que les grandes étapes de la vie du projet. « Cela fait sept à huit ans que je me renseigne sur

l'éolien, j'ai vu plein de choses et j'en arrive à la conclusion qu'on a un territoire propice et un intérêt à le faire », explique-t-il. L' élu met en avant comme premier objectif la lutte contre le changement climatique : « Le climat est en train de changer, il y a plein de choses à faire comme diminuer la consommation de gaz à effet de serre et modifier notre façon de se déplacer et de se chauffer, il va falloir produire plus d'électricité car notre parc nucléaire est à saturation et des centrales ferment. Il faut partir sur les énergies renouvelables, où l'éolien a toute sa place avec le solaire et la méthanisation, il faut un mix énergétique. » Un des autres objectifs serait aussi de « ramener

des ressources fiscales à la commune. » « Les communes rurales ont beaucoup de difficultés à monter des projets et quand on sait que ça rapporte 10 % de ressources supplémentaires, il faut y réfléchir et penser à l'avenir et comment on veut voir évoluer les communes. » Concernant le double projet sur la commune, le maire annonce en être « au stade où on étudie les choses où plein de choses vont se passer avant qu'on lance le premier coup de pioche ». Et quand on lui demande pourquoi relancer un projet dont une partie a été rejetée en 2016, il répond que « rien n'était reproché sur le plan technique ou économique » et que c'était « des considérations politiques ».